

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LES ANNEXES PEUVENT ETRE
CONSULTEES AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE AGISSANT EN DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2011**

D.B.C. 11-017

**RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES**

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ♦ De déclarer que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2010 n'appelle ni observations, ni réserves.

D.B.C. 11-018

**ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - MODIFICATION ET
SUPPRESSION D'EMPLOIS**

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ♦ De modifier ou supprimer les emplois énoncés ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2011, ainsi que celui énoncé ci-dessous à compter du 15 septembre 2011 ;

Cadre d'emplois	Service	Grades et temps de travail initiaux	Temps de travail et/ou grade modifiés	Date effet
<u>FILIERE CULTURELLE</u> Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant spécialisé d'enseignement artistique à raison de 10 H 00 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	11h00	01/09/11
Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant spécialisé d'enseignement artistique à raison de 10 H 30 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	8h30	01/09/11
Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant spécialisé d'enseignement artistique à raison de 4 H 15 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	7h05	01/09/11
Assistant ou assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant ou assistant spécialisé d'enseignement artistique à raison de 6 H 00 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	Assistant spécialisé d'enseigne- ment artistique 5h50	01/09/11
Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant spécialisé d'enseignement artistique à raison de 1 H 30 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	Poste supprimé	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 16 H 45 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	20h00	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 17 H 55 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	19h35	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 15 H 50 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	16h45	01/09/11

Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 14 H 05 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	14h15	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 5 H 30 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	5h50	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 3 H 05 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	5h55	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 7 H 50 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	8h20	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 7 H 00 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	6h00	01/09/11
Assistant d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Assistant d'enseignement artistique à raison de 19 H 10 / S Cat B. Titulaire ou à défaut, contractuel	15h20	01/09/11

Emploi à temps non complet créé avec la DCC 07-110 du 25 septembre 2007 :

Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique	Etablissement d'enseignements artistiques	Professeur d'enseignement artistique à raison de 1H / S Cat A. Titulaire	Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique Titulaire ou à défaut, contractuel 3 H	15/09/11
--	---	--	---	----------

- ◆ De modifier le tableau des effectifs de la Communauté de communes en conséquence ;
- ◆ D'autoriser la Présidente à signer tous documents se rapportant à ces recrutements.

D.B.C. 11-019

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC L'OFFICE DES SPORTS DU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ◆ D'approuver la modification de la convention de mise à disposition d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives à temps plein, à compter du 18 septembre 2011 jusqu'au 31 décembre 2013 ;
- ◆ D'autoriser la Présidente à signer cette convention.

D.B.C. 11-020

FONDS DE CONCOURS POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE D'UN TROTTOIR SUR LA COMMUNE D'ARBRISSEL

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ◆ De surseoir à l'octroi du fonds de concours présenté par la commune d'Arbrissel tant que les travaux de mise en accessibilité du trottoir ne seront pas conformes à la réglementation. Une nouvelle demande devra être présentée ultérieurement par la commune.